



Le <Date>

<Client first name> <Client last name><Client_Surname>
<Address line 1>
<Address line 2>

Renseignements concernant les cotisations à votre police de fonds distincts de la Canada Vie n° <Policy number>

Pourquoi nous vous écrivons

Le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) et les Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) ont annoncé que les cotisations versées dans les options avec frais d'acquisition différés (FAD) d'un contrat de fonds distincts ne seront plus acceptées après le 1^{er} juin 2023. Des exceptions seront accordées à l'égard des polices comme la vôtre où l'option avec FAD, également appelée option avec frais de sortie (AFS), est la seule option de frais offerte.

Grâce à l'option avec FAD, la Canada Vie verse une commission initiale à votre conseiller sans que cela réduise le montant initial que vous investissez. Si vous rachetez des parts de ce placement dans les sept ans suivant la date de la cotisation, vous pourriez devoir payer des frais de rachat.

À la Canada Vie, nous demeurons engagés à assurer le traitement équitable des clients et à améliorer notre gamme de produits pour veiller à toujours respecter la réglementation qui évolue constamment; c'est pourquoi nous apportons des changements à la façon dont nous administrons certaines polices.

Ce que vous devez savoir

Nous continuerons à accepter les cotisations que vous versez dans l'option avec FAD de votre police de fonds distincts de la Canada Vie.

Les nouvelles polices de fonds distincts de la Canada Vie offrent d'autres options de frais d'acquisition.

Veillez prendre connaissance du document *Information sur les cotisations dans des fonds avec FAD* ci-joint sur les options de frais d'acquisition pour vous aider à déterminer si votre police actuelle assortie d'une option avec FAD répond toujours à vos besoins, ou si vous préférez établir une nouvelle police de fonds distinct prévoyant d'autres options de frais d'acquisition pour vos cotisations futures.

Des questions?

Prenez rendez-vous avec votre conseiller ou communiquez avec notre Centre de service à la clientèle au 1 888 252-1847 (du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h HE) pour discuter plus amplement.

Nous vous remercions de faire affaire avec nous.